



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Ri

Mr
I***18162296***Dépose au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namurle **25 OCT. 2018**Pour le Greffier
Greffe**N° d'entreprise : 0889.509.992****Dénomination**(en entier) : **Caravane pour la paix et la solidarité**(en abrégé) : **CPPS**Forme juridique : **ASBL**Siège : **Rue du Grand Faux 50 à 5190 SPY****Objet de l'acte : Modification des statuts****PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE PORTANT MODIFICATION DES STATUTS**

Présences: Molisho Zobela, Linda Kaharahunga, Béatrice Mulengezi Bashizi, Emmanuel Vangu Vangu, Changa Kyenda-Napene, Christine Ngulula, Mado Cideka, Youyou Cibilolo, Ndombe Elvis.

Ordre du jour de l'AGE

- 1) Démission et admission des administrateurs
- 2) Changement du siège sociale de l'asbl
- 3) Accord pour introduire une demande d'agrément pour la citoyenneté et l'accompagnement sociale.

1) Démission et admission des administrateurs

a) Démission d'administrateur

Après lecture de sa lettre de démission datée du 15 mai 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte de la démission de Monsieur Albert-Désiré BLOND, ID 68052304153 en qualité d'administrateur. La présidente, Madame MOLISHO ZOBELA, le déclare de ce fait démissionnaire d'office. Un courrier (postal ou courriel) lui sera envoyé pour lui notifier qu'il n'est plus administrateur de CPPS Asbl.

b) Nomination d'administrateur

L'AGE décide d'élire Monsieur CHANGA KYENDA-NAPENE, ID 65120952770, en qualité d'administrateur au sein du Conseil d'administration de CPPS Asbl, à l'unanimité des voix (9 voix sur 9) des membres présents, qui acceptent ce mandat.

2) Changement de siège social de l'association

Le Conseil d'administration, par la voix de la directrice, propose les modifications des statuts suivantes:

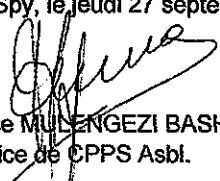
"Le siège social de CPPS Asbl est situé à la Rue du Grand Faux 50 à 5190 SPY".

L'AGE décide d'approuver, à l'unanimité des voix des membres présents, ces modifications.

3) L'AGE autorise au Conseil d'administration d'introduire la demande d'agrément pour citoyenneté et l'accompagnement social auprès de l'administration.

Commencée à 10h00, la présidente lève la séance à 11h15, l'ordre du jour étant épuisé.

Fait à Spy, le jeudi 27 septembre 2018.


Béatrice MULENGÉZI BASHIZI
Directrice de CPPS Asbl.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature